



Avec le concours du



# Soutiens ton club

Créez une cagnotte et faites bénéficier à vos donateurs d'une déduction fiscale sur :

[soutienstonclub.fr](https://soutienstonclub.fr)

Avec le soutien de :



## Les dons effectués sur la plateforme #SOUTIENSTONCLUB sont déductibles d'impôts.



### Pour les entreprises

60% sur l'impôt sur les  
entreprises



### Pour les particuliers

66% sur l'impôt sur les revenus  
75% sur l'impôt sur la fortune  
immobilière

S'agissant d'un mécène entreprise, si le montant du don est supérieur à 3 000 euros, il sera invité à établir une convention de mécénat en lien avec la Fondation du Sport Français.

5% des dons sont prélevés pour les frais de fonctionnement de la plateforme, commission bancaire incluse.

**Référence :** Code général des impôts, articles 200, 238 bis et 978.




## Fonds de solidarité

Le partage est une valeur chère au monde sportif. Aussi, 10% seront prélevés sur chacun des dons pour constituer un fonds de solidarité dédié à l'aide des clubs sportifs les plus en difficulté.

Les dossiers des clubs dont les cagnottes seront les plus faibles seront étudiés pour bénéficier dudit fonds de solidarité.

# Mode d'emploi

## 1 Inscrire son club

ClubsConnexionJ'inscris mon club

**Quel est l'objectif de la plateforme ?**  
Aider votre club sportif à se relancer dès la fin du confinement et soulager ses problèmes de trésorerie au plus vite.

**Qui est éligible à l'inscription ?**

- Les clubs sportifs constitués sous la forme d'une association affiliée à une fédération sportive agréée.
- Les centres de formation agréés des clubs sportifs professionnels quel que soit le statut de leur structure de rattachement.

[En voir plus sur la récolte de dons et leurs reversements.](#)

Votre club

**Nom du club \***

**Numéro de SIRET / SIREN \***

**Catégorie \***

**Disciplines \***

**Nombre de licenciés \***

**Nombre de salariés ou équivalents temps plein (ETP) \***

**Photo ou logo de votre club \***

↓

Image de type .jpeg ou .png  
Poids maximal : 10 Mo  
Dimensions recommandées : 1372 x 772 px

Télécharger

La personne qui crée une cagnotte doit y être habilité (membre du bureau exécutif ou mandataire).

**Pour les centres de formation agréés des clubs professionnels uniquement,** préciser le projet du Centre de formation que l'on souhaite éligible au mécénat via la plateforme #SoutiensTonClub.

## Partager à vos proches

<https://www.soutiensto...> Copier

Les mécènes, s'ils sont entreprises peuvent communiquer sur le soutien au club en utilisant la mention suivante : "Je soutiens la Fondation du Sport Français au bénéfice du club X, grâce à la plateforme #Soutiens Ton Club".

# #soutienstonclub



Avec le concours du



Avec le soutien de :

